

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
VILLE DE GRACEFIELD  
LE 1<sup>er</sup> MARS 2019**

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle du Conseil de Gracefield sis au 3 rue de la Polyvalente à Gracefield, à 8 heures et convoquée conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et Villes.

Sont présents les membres du conseil Claude Gauthier, Mathieu Caron, Katy Barbe, Hugo Guénette et Bernard Duffy formant quorum sous la présidence du maire Réal Rochon.

Le conseiller Alain Labelle est absent.

Est aussi présent le directeur général et greffier.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

**2019-03-077 OUVERTURE DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé du conseiller Hugo Guénette et résolu,

Que la présente séance soit ouverte, il est 8 h 10.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2019-03-078 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé de la conseillère Katy Barbe et résolu,

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Achat de sel et de sable tamisé
- 4- Période de questions
- 5- Levée de la séance

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

**2019-03-079 ACHAT DE SEL ET DE SABLE TAMISÉ**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé du conseiller Bernard Duffy et résolu.

D'autoriser l'achat de 1 500 tonnes de sable tamisé de Carrière Clément Tremblay et Fils au coût de 7.98 \$ la tonne incluant la livraison, pour un total de 11 970 \$ plus les taxes.

D'autoriser l'achat de sel à déglacage du fournisseur Compass Mineral Canada Corp. pour une quantité de 30 tonnes au coût de 127.69 \$ la tonne métrique plus les taxes et transport inclus.

D'autoriser l'achat de ces mêmes quantités de sable tamisé et de sel à déglacer si le besoin se fait sentir.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **2019-03-080 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu,

De lever la séance, il est 8 h 15.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité.**

Le maire

Le directeur général et  
greffier

\_\_\_\_\_  
Réal Rochon

\_\_\_\_\_  
Bernard Caouette, avocat

### **Approbation du procès-verbal :**

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général et greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes*.

\_\_\_\_\_  
Réal Rochon  
Maire